



# MOSELLE FIBRE

**Objet : Adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2023 – Médiation Numérique**

## COMITE SYNDICAL DU 24 JUIIN 2024 DELIBERATION N° CSD 2024-334

Le 24 juin 2024, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge WOLLJUNG.

Etaient présents (titulaires et suppléants avec droit de vote) : M. Salvatore FIORETTO, M. Franck KLEIN, M. Pierre KOWALCZYK, M. Etienne LAURENT, M. Grégoire LEININGER, M. Frédéric LEVEE, M. Jean MARINI, M. Alphonse MASSON, M. Zénon MIZIULA, Mme Eléonore PRZYBYLA, M. Michel RAMBOUR, M. Jean-Marc REMY, M. Jean-Luc SACCANI, M. Michel SCHMITT, M. Bernard TREUVELOT, M. Thierry UJMA, M. Serge WOLLJUNG, M. Bernard ZENNER, M. Pierre ZENNER.

Etaient présents (suppléants) : M. Roland CHLOUP, M. Dominique LEROND, M. Patrick PIERRE.

Etaient Absents/Excusés : Mme Claire ANCEL, M. Jean-Bernard BARTHEL, M. Denis BAUR, M. Francis BECK, Mme Christelle BOFFIN, Mme Estelle BOHR, Mme Sylvie BOUSCHBACHER, M. Pascal BUCHHEIT, Mme Danielle CALCARI-JEAN, M. Arnel CHABANE, M. Jérôme END, Mme Viviane FATTORELLI, M. Guy GUILLOUET, M. Alex GUTSCHMIDT, M. Philippe HARDY, Mme Christine HERZOG, M. Jean-Luc HUBER, M. Roland KLEIN, M. Yves LUDWIG, Mme Ginette MAGRAS, M. Norbert MARCK, M. Thierry MICHEL, Mme Sophie PASTOR, M. Alain PIERROT, M. Frédéric POKRANDT, Mme Alexandra REBSTOCK, Mme Myriam RESLINGER, M. Patrick RISSER, M. Michel ROUCHON, M. Rémy SADOCCO, Mme Véronique SCHMIT, Mme Isabelle SCHMITT-KNAFF, M. Marc SCHNEIDER, M. Philippe SCHOTT, M. Olivier SEGURA, M. Bernard SIMON, Mme Marielle SPENLE, M. Pierrick SPIZACK, M. David SUCK, M. Pierre TACCONI, Mme Magaly TONIN, Mme Brigitte TORLOTING, M. Nicolas WEBER, M. Patrick WEITEN, M. Romuald YAHAOUI.

S'est retiré : M. Jean-Paul DASTILLUNG.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical. Monsieur M. Jean-Luc SACCANI, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

**VU** l'instruction interministérielle M57 ;

**VU** les statuts de MOSELLE FIBRE ;

**VU** le rapport n° CSR 2024-334 présenté au Comité Syndical de MOSELLE FIBRE du 24 juin 2024 ;

**CONSIDERANT** ce qui suit :

Depuis sa création en 2022, le budget annexe Médiation Numérique retranscrit l'activité du premier projet financé par la partie « Usages » du retour sur investissement de l'infrastructure FttH des membres de MOSELLE FIBRE.

5 conseillers numériques itinérants proposent des ateliers de proximité sur tous les territoires de MOSELLE FIBRE afin d'offrir à la population des formations sur les démarches administratives en ligne, la sécurité sur Internet ou la parentalité numérique.

Depuis le lancement de l'action au printemps 2022, plus de 5 000 personnes ont été accompagnées dans plus de 200 communes.

Nos conseillers numériques proposent également des parcours de formations (4x2 heures), destinés aux bénéficiaires des aides sociales du département, et organisés au sein des Maisons du Département et des Centres Moselle Solidarités.

Un accompagnement spécifique est également produit auprès des élus, secrétaires de mairie ou responsables associatifs sur l'aide aux habitants dans leurs démarches en ligne ou la communication digitale auprès de la population.

La section de fonctionnement du Compte Administratif 2023 du budget annexe Médiation Numérique de MOSELLE FIBRE reflète les moyens mis en œuvre pour porter le projet de médiation numérique (I). La section d'investissement retrace les besoins d'équipement des médiateurs numériques au cours de l'année 2023 (II).

**I) UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT ASSURANT LES MOYENS DE REALISATION DU PROJET DE MEDIATION NUMERIQUE**

1) Les recettes

Dotations et Participations (Chapitre 74) :

Crédits ouverts	Recettes 2023 (titres)	Crédits annulés
75 000,00€	75 000,00 €	0 €

Les recettes prévues à ce chapitre correspondent aux versements de la subvention par la Caisse des dépôts pour le recrutement des conseillers numériques pour un montant de 75K€.

Subvention de fonctionnement (Chapitre 75) :

Crédits ouverts	Recettes 2023 (titres)	Crédits annulés
210 100,00 €	210 000, 74 €	-0.74 €

Ce chapitre retrace principalement le versement par le Syndicat MOSELLE FIBRE d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 210 K€. Ces fonds proviennent du retour « Usages » généré par les recettes du réseau FttH.

L'écart correspond aux opérations d'ajustement liées au prélèvement à la source.

Subvention de fonctionnement (Chapitre 77) :

Crédits ouverts	Recettes 2023 (mandats)	Crédits annulés
23,64 €	365,00 €	-341,36 €

Cette recette correspond à des annulations de mandat de l'année 2022.

2) Les dépenses

Charge à caractère général (chapitre 011) :

Crédits ouverts	Dépenses 2023 (mandats + RAR)	Crédits annulés
139 900,00 €	106 167, 29 €	33 732,71 €

Ce chapitre budgétaire a permis de pourvoir aux différentes dépenses du projet Médiation Numérique en matière de fournitures administratives, de location de véhicules, de communication, de conseils, de frais de télécommunications... L'écart s'explique globalement par un retard de facturation de l'UGAP sur la location de la flotte de véhicules, le report concerne une facture de télécommunication.

Dépenses de personnel chapitre (012) :

Crédits ouverts	Dépenses 2023 (mandats)	Crédits annulés
265 000,00 €	249 740,74 €	15 259,29 €

Les réalisations de dépenses de personnel ont été globalement conformes aux prévisions. L'effectif au 31 décembre 2023 était de 6 agents (1 catégorie A et 5 catégorie C).

Autres dépenses de gestion courante (chapitre 65) :

Crédits ouverts	Dépenses 2023 (mandats)	Crédits annulés
50,00 €	2,24 €	47,76 €

Cette catégorie de dépenses permet la prise en charge des flux liés au prélèvement à la source.

Charges exceptionnelles (chapitre 67) :

Crédits ouverts	Dépenses 2023 (mandats)	Crédits annulés
302 000,00 €	0 €	302 000 €

Cette prévision de dépenses était destinée au remboursement de la subvention de l'Etat, perçue dans le cadre du projet de Pass Numériques. Par avenant, l'ANCT a octroyé 300 000 € de subvention (déjà encaissés par MOSELLE FIBRE) pour le projet de déploiement des conseillers numériques pour 3 ans de plus qu'initialement et prenant en compte le caractère innovant de l'itinérance.

\*\*\*

Vous trouverez ci-dessous les tableaux retraçant les crédits ouverts, employés et annulés par chapitre pour la section de fonctionnement.

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	139 900,00	74 253,05	31 914,24	559,44	33 173,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	265 000,00	249 740,74	0,00	0,00	15 259,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	2,24	0,00	0,00	47,76
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>404 950,00</b>	<b>323 996,03</b>	<b>31 914,24</b>	<b>559,44</b>	<b>48 480,29</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	302 000,00	0,00	0,00	0,00	302 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>706 950,00</b>	<b>323 996,03</b>	<b>31 914,24</b>	<b>559,44</b>	<b>350 480,29</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	34 214,43	34 022,10			192,33
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>34 214,43</b>	<b>34 022,10</b>			<b>192,33</b>
<b>TOTAL</b>		<b>741 164,43</b>	<b>358 018,13</b>	<b>31 914,24</b>	<b>559,44</b>	<b>350 672,62</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	3 541,24	0,00	0,00	-3 541,24
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	75 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	210 100,00	210 100,74	0,00	0,00	-0,74
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>285 100,00</b>	<b>288 641,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 541,98</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	23,64	365,00	0,00	0,00	-341,36
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>285 123,64</b>	<b>289 006,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 883,34</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>285 123,64</b>	<b>289 006,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 883,34</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 456 040,79				

## II) UN INVESTISSEMENT EN ASSISTANCE TECHNIQUE ET EN ACQUISITION DE MATERIEL

Immobilisations incorporelles (chapitre 20) :

Crédits ouverts	Dépenses 2023 (mandats)	Crédits annulés
23 061,28 €	7 193,62 €	15 867,66 €

Cette catégorie de dépenses rémunère les prestations liées à l'hébergement de la plateforme de gestion des inscriptions aux ateliers de Médiation Numérique, son développement, à l'acquisition de matériels pédagogiques et aux licences logiciels nécessaires à l'exercice des missions des médiateurs numériques.

Suite à liquidation de la société en charge du développement de la plate-forme, une partie du projet a dû être décalé.

Immobilisations corporelles (chapitre 21) :

Crédits ouverts	Dépenses 2023 (mandats)	Crédits annulés
13 000,00 €	10 203,60 €	2 796,40 €

Il s'agit d'achat de matériel informatique et de bureau pour les conseillers numériques qui sont en itinérance sur le département et transportent avec eux des kits de médiation (ordinateurs, routeur Internet, vidéoprojecteur...).

\*\*\*

Vous trouverez ci-après les tableaux retraçant les crédits ouverts, employés et annulés, par chapitre, pour la section d'investissement.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 061,28	7 193,62	0,00	15 867,66
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 000,00	10 203,60	0,00	2 796,40
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>36 061,28</b>	<b>17 397,22</b>	<b>0,00</b>	<b>18 664,06</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>2</sup> (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat <sup>2</sup> et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>36 061,28</b>	<b>17 397,22</b>	<b>0,00</b>	<b>18 664,06</b>
040	Opérat <sup>2</sup> ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>36 061,28</b>	<b>17 397,22</b>	<b>0,00</b>	<b>18 664,06</b>
	Pour information	(2) 96 238,72			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	98 085,57	98 085,57	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>98 085,57</b>	<b>98 085,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>98 085,57</b>	<b>98 085,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	34 214,43	34 022,10	0,00	192,33
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>34 214,43</b>	<b>34 022,10</b>	<b>0,00</b>	<b>192,33</b>
<b>TOTAL</b>		<b>132 300,00</b>	<b>132 107,67</b>	<b>0,00</b>	<b>192,33</b>

  

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>Pour information</b>		(2)	0,00		
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

Le résultat 2023 peut être calculé comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE 2023					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur	Résultat ou solde (A)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	407 329,59	421 114,65	359 802,07	A1	373 587,13
<b>Investissement</b>	17 397,22	132 107,67	-96 238,72	A2	18 471,73
<b>Dont 1068</b>		98 085,57			
<b>Fonctionnement</b>	389 932,37	289 006,98	456 040,79	A3	355 115,40

RESTES A REALISER 2023				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I+II - 559,44	III+IV	B1	- 559,44 0
<b>Investissement</b>	I	III	B2	0
<b>Fonctionnement</b>	II - 559,44	IV	B3	- 559,44

RESULTAT CUMULE = (A)+(B)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1+B1</b>	373 027,69
<b>Investissement</b>	<b>A2+B2</b>	18 471,73
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3+B3</b>	354 555,96

Le résultat cumulé 2023, toutes sections confondues, est de 373 027,69 €.

Conformément aux dispositions des instructions comptables M14 et M57 et en application des décisions du Comité Syndical, les résultats de clôture de chacune des sections d'investissement et de fonctionnement, ainsi que les restes à réaliser, sont repris au budget de l'exercice 2024.

La présentation du Compte Administratif est accompagnée de celle du Compte de Gestion, document établi par Monsieur le Payeur Départemental, comptable du Syndicat. Les résultats de fonctionnement et d'investissement, et donc le résultat global, sont identiques sur les deux documents. Le Compte de Gestion est mis à la disposition des élus qui souhaitent le consulter, au siège de MOSELLE FIBRE.

#### LE COMITE SYNDICAL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

- ARTICLE 1 : **APPROUVE** le Compte Administratif et le Compte de Gestion du budget annexe Médiation Numérique pour l'exercice 2023,
- ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Nombre d'élus participant au vote : 19  
Adopté par : 19 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Copie de cette délibération sera transmise au préfet de la Moselle.

Fait et délibéré ce jour à Saint-Julien-les-Metz

Pour extrait conforme,

Le Président

  
Serge WOLLJUNG

Le Secrétaire

  
Jean-Luc SACCANI